



Extrait de l'Avis
du Comité scientifique
de Kino-Québec :
**L'activité physique,
le sport et les jeunes**
— *Savoir et agir*



MILIEU MUNICIPAL

ET PROMOTION DE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES AUPRÈS DES JEUNES

Pour favoriser la pratique d'activités physiques chez les jeunes, il faut agir sur l'environnement bâti, l'aménagement du territoire et les possibilités de transport actif ou en commun.

Afin de favoriser le développement d'environnements physiques et réglementaires propices aux activités physiques et sportives des jeunes, les responsables des affaires municipales et des transports pourraient :

- entreprendre la démarche *Municipalité active* proposée par Kino-Québec;
- aménager et entretenir des voies cyclables et piétonnières sécuritaires permettant, entre autres, aux jeunes de se rendre à l'école à pied ou à vélo;

- aménager, près de l'entrée des édifices et des parcs, des stationnements pour vélos bien éclairés et des supports à vélo en nombre suffisant;
- privilégier, dans le schéma d'aménagement, la densité résidentielle, la mixité des usages et la proximité de services pour que les jeunes puissent se déplacer facilement et en sécurité à pied et à vélo;
- offrir à tous les citoyens et citoyennes l'accès, gratuit si possible, à des installations, des équipements et des services sportifs et récréatifs près de leur lieu de résidence;





- aménager des espaces publics pouvant servir à diverses activités récréatives et sportives;
- offrir un service adéquat de transport en commun;
- offrir un transport gratuit ou abordable vers les lieux de pratique;
- assurer la sécurité dans les lieux propices aux activités physiques et sportives, notamment dans les parcs urbains et à proximité de ceux-ci;
- adopter une réglementation tarifaire facilitant l'accès des jeunes et des familles aux activités physiques et sportives;
- offrir une programmation diversifiée d'activités physiques et sportives adaptée aux goûts et aux besoins des jeunes;
- veiller à ce que le personnel d'encadrement soit bien formé;
- soutenir l'action bénévole dans les activités physiques et sportives;
- promouvoir les plans d'eau ainsi que les espaces verts et blancs pour favoriser l'accès des jeunes à la nature et à ses éléments;
- permettre que la circulation soit bloquée pour la tenue d'événements populaires axés sur des activités physiques et sportives;
- collaborer à la résolution de problèmes sociaux qui touchent les jeunes en misant sur le sport et l'activité physique.

TOUS LES GOÛTS SONT DANS LA NATURE

Les garçons et les filles, particulièrement à l'adolescence, sont attirés par une grande gamme d'activités. Pour répondre à ce besoin, les services de loisir peuvent offrir des programmes qui allient activités physiques et sportives, de plein air, sociales et culturelles.

